

Inscriptions des nouveaux bacheliers entrant en première année à l'université en 2020-2021

À la rentrée 2020, selon les données provisoires établies au 20 octobre, 284 800 nouveaux bacheliers sont inscrits en première année de cursus licence à l'université. Cette hausse des effectifs, de 5,2 % par rapport à l'année précédente, est liée à l'augmentation du taux de réussite au baccalauréat en juin 2020 et à l'accroissement des capacités d'accueil. Le nombre de nouveaux bacheliers progresse moins fortement en IUT (+1,7 %) que dans les disciplines générales de l'université (6,0 %).

Forte hausse des nouveaux bacheliers inscrits à l'université en 2020-2021, selon les données provisoires, après une baisse la rentrée précédente

À la rentrée 2020, selon les données provisoires établies au 20 octobre, 284 800 nouveaux bacheliers sont inscrits en première année de cursus licence à l'université. Ces effectifs progressent de 5,2 % par rapport aux données provisoires établies à la même date pour l'année universitaire 2019-2020. Cette hausse exceptionnelle est liée à l'augmentation du taux de réussite au baccalauréat 2020 (+ 7,6 point avec 95,7 % à la session de juin) suite aux changements des modalités de passation du baccalauréat, dans un contexte de crise, ainsi qu'à l'accroissement des capacités d'accueil dans l'enseignement supérieur, en particulier à l'université, visant à faire face à cet afflux.

Dans les formations hors IUT, la hausse de nouveaux bacheliers est encore plus marquée (+ 6,0 % par rapport à 2019). En IUT, cet effectif n'augmente que modérément (+ 1,7 %).

Parmi les nouveaux bacheliers inscrits à l'université en première année de cursus licence, 81,0 % sont titulaires d'un baccalauréat général (+ 0,2 point par rapport à 2019), 15,2 % d'un baccalauréat technologique (- 0,6 point) et 3,8 % d'un baccalauréat professionnel (+ 0,2 point).

Les nouveaux bacheliers poursuivent à l'université

À cette rentrée, la hausse des inscriptions de nouveaux bacheliers à l'université reflète celle du nombre de lauréats au baccalauréat 2020 quelle que soit la série du baccalauréat.

Le taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université recule très légèrement. En effet, leur effectif augmente très vivement, de 5,2 % (6,2 % hors IUT et 1,5 % en IUT) mais sans atteindre toutefois la hausse du nombre de bacheliers généraux à la session de juin 2020 (+ 6,8 %). Pour la série scientifique, les inscriptions à l'université hors IUT progressent au même rythme (+ 7,7 % soit + 6 900 étudiants) que le nombre de lauréats au baccalauréat (+ 7,6 %). Il en est de même pour les nouveaux bacheliers

de la série littéraire : + 3,0 % (+ 1 000 étudiants) à l'université et + 2,7 % lauréats. Pour la série économique et sociale, les inscriptions hors IUT augmentent fortement, à + 5,9 % (+ 3 600 étudiants), une hausse cependant plus faible que celle du nombre de lauréats à la session de juin 2020 (+ 7,5 %). En IUT, le nombre de nouveaux bacheliers scientifiques augmente de 1,6 % et de 1,5 % pour la série économique et sociale. À l'inverse, les nouveaux bacheliers de la série littéraire (moins de 1 000 étudiants) sont moins nombreux que l'an dernier dans des IUT (- 1,3 %).

Répartition par bac des nouveaux entrants dans les universités françaises

	Année universitaire		Évol.
	2019-2020	2020-2021	
Université hors IUT	220 500	233 800	6,0%
Nouveaux bacheliers généraux	186 200	197 800	6,2%
dont bac S	90 200	97 100	7,7%
bac ES	61 800	65 400	5,9%
bac L	34 200	35 300	3,0%
Nouveaux bacheliers technologiques	25 200	25 900	3,1%
Nouveaux bacheliers professionnels	9 100	10 100	10,4%
IUT	50 200	51 000	1,7%
Nouveaux bacheliers généraux	32 400	32 900	1,5%
dont bac S	19 700	20 000	1,6%
bac ES	11 900	12 100	1,5%
bac L	800	800	-1,3%
Nouveaux bacheliers technologiques	17 000	17 500	2,7%
Nouveaux bacheliers professionnels	800	600	-9,5%
Total	270 700	284 800	5,2%

Source : MESRI-SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre

Le nombre de lauréats du baccalauréat technologique a fortement augmenté : + 7,1 % à la dernière session. Le taux de poursuite à l'université diminue : selon les données provisoires, la hausse des inscriptions en IUT s'élève à + 2,7 % et dans les autres formations universitaires à + 3,1 %.

Depuis 2012, le nombre d'inscriptions à l'université hors IUT des nouveaux bacheliers professionnels était en diminution continue : cette année, leur effectif progresse de 10,4 %, soit 2,3 points de plus que l'augmentation déjà exceptionnelle du nombre de lauréats (+ 8,1 %) ; à cette

rentrée ont été créées des formations de niveau Bac+1, favorisant l'orientation et l'acquisition de compétences techniques et professionnelles. En revanche, ces bacheliers restent très peu nombreux en IUT (600).

Le nombre des néo-bacheliers augmente fortement en Sciences et STAPS en lien avec la nouvelle réforme sur l'accès aux études de santé

Selon les données provisoires, les nouveaux bacheliers sont plus nombreux dans toutes les disciplines universitaires.

En santé, la PACES (Première année commune aux études de santé) est supprimée en 2020. En remplacement, les étudiants peuvent, depuis cette année, choisir entre une première année à dominante santé (le PASS) ou s'inscrire, selon leurs aptitudes et leurs centres d'intérêt, dans une licence d'un autre domaine, avec une option santé qui leur permettra de poursuivre des études de santé en deuxième ou troisième année (la L.AS). Alors que les étudiants des formations longues de santé venaient quasi-uniquement de la discipline dédiée, les L.AS permettent désormais d'ouvrir ces filières à d'autres profils d'étudiants venant d'autres disciplines, dans les domaines scientifiques principalement mais pas seulement : hors sciences, d'après les données provisoires, les inscriptions en L.AS sont surtout prises en droit-sciences politiques, en sciences humaines et sociales et en STAPS. Il n'est donc pas pertinent de calculer une évolution entre les inscrits en PACES et PASS. Les évolutions calculées dans les autres

disciplines sont aussi peu interprétables car impactées par la création des L.AS.

Le nombre de néo-bacheliers est ainsi en forte hausse dans toutes les disciplines sous l'effet conjugué de l'afflux de bacheliers et de la réforme relative à la santé : très élevée en Sciences et en STAPS (respectivement de + 24,0 % et + 19,1 %), en lien avec la réforme de la santé, elle est soutenue en arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (+ 10,3 %), en Economie et AES (+ 8,3 %) et en droit (+ 6,9 %).

Inscriptions des nouveaux bacheliers dans les universités françaises par groupes disciplinaires

Groupes disciplinaires*	Année universitaire		Évol.
	2019-2020	2020-2021	
Droit	34 900	37 200	6,9%
Economie, AES	24 900	27 000	8,3%
Arts, Lettres, Langues, SHS	75 800	83 600	10,3%
Sciences, STAPS	49 000	60 000	22,4%
...dont Sciences	33 300	41 300	24,0%
...dont STAPS	15 700	18 700	19,1%
Santé**	35 800	25 900	-
Interdisciplinaire	100	100	-
Université hors IUT	220 500	233 800	6,0%
IUT	50 200	51 100	1,7%
Total	270 700	284 800	5,2%

*Incluent les L.AS dans les licences de tous les groupes disciplinaires

** PACES (première année commune aux études de santé) en 2019, PASS (parcours spécifique santé) en 2020

Source : MESRI-SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre

Diane Marlat et Cyrielle Perraud-Ussel
MESRI – SIES

Les nouveaux entrants en première année de cursus licence à l'université à la rentrée 2020

Les nouveaux entrants en première année de cursus licence à l'université sont des nouveaux bacheliers mais également des bacheliers des années antérieures - reprenant leurs études ou inscrits précédemment dans le supérieur hors universités - et des étudiants dispensés du baccalauréat (dont 61 % sont des étudiants étrangers en mobilité internationale).

	2019-2020	2020-2021	Evol.
Nouveaux entrants	324 000	329 900	1,8%
Nouveaux bacheliers	270 700	284 800	5,2%
Bacheliers des années antérieures	30 300	26 200	-13,5%
Dispensés	23 000	18 900	-17,9%
Etrangers en mobilité internationale	19 400	16 300	-15,8%
<i>Hors Union européenne</i>	<i>15 200</i>	<i>12 900</i>	<i>-15,1%</i>

Source : MESRI-SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre 2020 – le Royaume Uni est comptabilisé hors UE

Les inscriptions à l'entrée à l'université de titulaires d'un baccalauréat obtenu avant 2020 diminuent de 13,5 % entre les rentrées 2019 et 2020. Comme les néo-bacheliers, ils ont candidaté aux formations universitaires via la plateforme Parcoursup. La crise sanitaire a un impact sur les inscriptions des étudiants étrangers en mobilité internationale admis avec un titre équivalent au baccalauréat qui sont nettement moins nombreux à entrer en 1^e année de licence à l'université qu'en 2019 : -15,8 %. Leurs inscriptions peuvent avoir été retardées par le contexte mondial spécifique à cette rentrée. Par ailleurs, certains inscrits suivent leurs cours à distance.

Les formations paramédicales en première année de cursus licence à l'université à la rentrée 2020

L'intégration à l'université des formations paramédicales se poursuit et s'intensifie : initiée depuis plus de dix ans, elle a pour but de favoriser de nouveaux parcours étudiants, promouvoir la recherche et redessiner l'interprofessionnalité.

	Néo-bacheliers			Néo-entrants		
	2019-2020	2020-2021	Évol.	2019-2020	2020-2021	Évol.
Paramédical*	6 800	10 000	46,3%	14 700	15 500	5,8%
...dont DE d'infirmier	6 700	9 100	36,5%	13 400	14 000	4,0%
Total y compris paramédica	277 500	294 900	6,2%	336 400	345 300	2,6%

* incluent les DE d'infirmier, DE de manipulateur en électroradiologie médicale, DE d'audioprothésiste, d'orthoptiste, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de pédicure podologue.

Source : MESRI-SIES / Enquête 20 – données provisoires au 20 octobre

Neuf étudiants sur dix en paramédical se destinent à être infirmiers (90 % des nouveaux entrants en 2020, 92 % en 2019 ; 91 % des néo-bacheliers en 2020, 98 % en 2019).

Dans ces formations, le nombre de nouveaux bacheliers augmente très fortement : + 46,3 % par rapport à 2019-2020. Les inscriptions sont plus nombreuses mais elles sont également davantage prises en compte au sein des universités ; ces deux effets étant difficilement dissociables, elles ne sont pas incluses dans le corps de la présente note.

Sources : enquête auprès des universités qui porte sur les nouveaux inscrits au 20 octobre en 1^{ère} année de cursus licence, dite « enquête 20 ». L'enquête est une enquête « flash » sur 3 jours. **A cette date, les informations remontées par les universités sont encore provisoires et susceptibles d'évoluer.**

Les données définitives et globales pour l'année 2020-2021 seront issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités) du 15 janvier 2021.

Champ : 58 universités - soit France entière hors Nouvelle-Calédonie et Corse -, l'université de Lorraine, l'Institut national universitaire d'Albi, CUFR Mayotte, les IEP de Lyon, Rennes et Lille, les 8 universités expérimentales.

La comparaison avec les résultats analogues de l'enquête 20 d'octobre 2019, effectuée tout au long de cette note, doit être interprétée avec prudence car elle peut être faussée par des « effets de calendrier », les inscriptions n'étant pas forcément effectuées au même rythme que l'an passé dans les différents établissements. Le caractère provisoire des données et des évolutions calculées est plusieurs fois rappelé.